Burundi : Six étudiants déchus de leurs diplômes de Licence

@rib News, 13/04/2011 â€“ Source XinhuaLe ministre burundais de l'Enseignement supÃ©rieur et de la Recherche scientifique, Julien Nimubona, vient de sanctionner six laurÃ©ats de la FacultÃ© de droit Ã l'UniversitÃ© de Ngozi au Nord du pays, accusÃ©s de fraude par la non-reconnaissance de leurs diplÃ´mes, comme l'a indiquÃ© le ministre dans une confÃ©rence de presse qu'il a animÃ©e mercredi dans son cabinet ."Tenant compte du rapport de l'UniversitÃ© de Ngozi et nous rÃ©fÃ©rant Ã l'ordonnance portant Ã©quivalence des diplÃ´mes, le ministÃ¨re dÃ©cide que les Ã©tudiants dont les noms suivent Ã savoir Cyriaque Nduwayo, Bernard Ntavyibuha, Georges Bigirimana, Arlette Mugisha, Chantal Dusabe et Apolline Niyonkuru qui ont tous terminÃ© Ã la FacultÃ© de droit de l'UniversitÃ© de Ngozi sont dÃ©chus de leurs diplÃ´mes de Licence en droit", a tenu Ã prÃ©ciser le ministre Nimubona.
Ce rapport montre que lesdits Ã©tudiants ont fraudÃ© leurs diplÃ´mes par le biais du plagiat et de la photocopie, selon toujours le ministre Julien Nimubona."Deux de ces Ã©tudiants ont tÃ©lÃ©chargÃ© sur internet tandis qu'un autre a fait une copie conforme Ã un mÃ©moire qui avait Ã©tÃ© soutenu dans une autre UniversitÃ©. Il a Ã©tÃ© Ã©tabli que ces mÃ©moires s plagiats et qu'il ne fallait pas autoriser l'octroie Ã ces Ã©tudiants le grade de LicenciÃ©s", a ajoutÃ© le ministre de l'Enseignement supÃ©rieur et de la Recherche scientifique.Au total, ce sont trois mÃ©moires et chacun devrait Ãªtre Ã©crit et soutenu publiquement et conjointement par deux Ã©tudiants.Les enseignants qui ont dirigÃ© ces travaux se sont vus infliger eux aussi des sanctions par le ministÃ¨re de l'Enseignement supÃ©rieur et de la Recherche Scientifique pour incompÃ©tence ou pour complicitÃ©.Ces mesures que vient de prendre le ministre burundais de lâ€™Enseignement supÃ©rieu de la Recherche scientifique fait partie des rÃ©formes que le nouveau ministre a entamÃ©es depuis son entrÃ©e au gouvernement le 29 aoÃ»t 2010.Parmi ces rÃ©formes, on peut citer celle contraignant tous les candidats Ã l'enseignement supÃ©rieur de d'abord rÃ©ussir l'examen dâ€™Etat, alors que, avant cette rÃ©forme, les candidats ayant des parents riches se passaient volontiers de cet examen parce que les Ã©tablissements d'enseignement supÃ©rieurs privÃ©s pouvaient facilement les accueillir. Le ministre Julien Nimubona appelle de tels Ã©tablissements "des boutiques pour gagner de l'argent".Dans cette sÃ©rie de rÃ©formes, le ministre Nimubona est allÃ© plus loin en annonÃ§ant qu'il vient d'adresser une correspondance aux diffÃ©rentes ambassades accrÃ©ditÃ©es Ã Bujumbura que dÃ©sormais aucun Ã©tudiant burundais n'aura plus le droit d'a faire ses Ã©tudes supÃ©rieures Ã l'Ã©tranger s'il n' a pas rÃ©ussi l'examen d'Etat, une mesure qui doit entrer en vigueur mÃªm au niveau des Ã©tablissements d'enseignement supÃ©rieur burundais avec la rentrÃ©e acadÃ©mique prochaine.